

**REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE**

- 2019/073-

L'an deux mil dix-neuf, le 24 juin, à 18h30, le conseil municipal, convoqué le 14 juin 2019, s'est légalement réuni, en mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Vanessa SLIMANI, maire.

Tous les membres en exercice étaient présents sauf :

Excusés :

Madame GIRARD a donné pouvoir à Madame GUEURET

Monsieur LALANDE a donné pouvoir à Monsieur LAVIALLE

Madame AUBOURD-DEVERGNE a donné pouvoir à Madame PONTTHONNE

Monsieur PEREIRA a donné pouvoir à Monsieur MALINVERNO

Monsieur GOUACHE a donné pouvoir Monsieur DE LA FOURNIÈRE

Monsieur BOUAYADINE a donné pouvoir à Madame MARTIN-CHABBERT

Madame TISSERAND a donné pouvoir à Monsieur DELPORTE

Madame HUET a donné pouvoir à Monsieur ROBIN

Absents : Madame GAUTHIER - Madame DULONG - Monsieur MALLARD

En vertu de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales est désigné en tant que secrétaire de séance : Monsieur Maxime VILLOING

Nombre de conseillers en exercice : 33

Affichage du compte rendu partiel le 28 JUIN 2019

Nombre de conseillers votants : 30

Transmise en Préfecture le 28 JUIN 2019

2019/073 - Affectation des résultats 2018

Les résultats du budget général et des budgets annexes suivent les règles suivantes :

- Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement (M14) doit être obligatoirement affecté au résultat déficitaire de la section d'investissement.
- L'affectation en report à nouveau permet de financer tant des charges de fonctionnement ou d'exploitation que des charges d'investissement.
- L'affectation des résultats tient compte des reports d'investissement tant en dépenses qu'en recettes.

Budget général Ville :

Considérant les éléments suivants du compte administratif 2018 :

Section de fonctionnement :

Opérations de l'exercice	Total
Dépenses mandatées	27 678 757,64 €
Recettes recouvrées	28 968 895,13 €
Résultats d'ordonnement	1 290 137,49 €
Reprise des résultats 2017	920 553,35 €
Résultats bruts	2 210 690,84 €

Section d'investissement :

Opérations de l'exercice	Total
Dépenses mandatées	7 424 743,61 €
Recettes recouvrées	10 370 548,95 €
Résultats d'ordonnement	2 945 805,34 €
Reprise des résultats 2017	- 4 255 661,54 €
Résultats bruts	- 1 309 856,20 €

Restes à réaliser	Total
Dépenses reportées	624 846,49 €
Recettes reportées	
Résultats des reports	- 624 846,49 €
Résultats avec les reports	- 1 934 702,69 €

Après avis favorable de la commission compétente,

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'affecter les résultats de 2 210 690,84 € de la section de fonctionnement comme suit :
- 1 934 702,69 € au financement de la section d'investissement – R 1068
 - 275 988,15 € en report à nouveau au budget supplémentaire 2019 – R 002
 - de reprendre le solde de 1 309 856,20 € € au compte D001 en dépenses d'investissement

Budget Interventions Économiques :

Considérant les éléments suivants du compte administratif 2018 :

Section de fonctionnement :

Opérations de l'exercice	Total
Dépenses mandatées	48 472,80 €
Recettes recouvrées	48 652,84 €
Résultats d'ordonnement	180,04 €
Reprise des résultats 2017	2 044,39 €
Résultats bruts	2 224,43 €

Section d'investissement :

Opérations de l'exercice	Total
Dépenses mandatées	1 479,00 €
Recettes recouvrées	7 313,48 €
Résultats d'ordonnement	5 834,48 €
Reprise des résultats 2017	19 383,51 €
Résultats bruts	25 217,99 €

Après avis favorable de la commission compétente,

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'affecter le résultat de financement de la section de fonctionnement en report à nouveau (R002) pour 2 224,43 € €,

- d'affecter l'excédent de la section d'investissement en report à nouveau (R001) pour 25 217,99 €.

Budget Immeuble 96 rue Ambert :

Considérant les éléments suivants du compte administratif 2018 :

Section de fonctionnement :

Opérations de l'exercice	Total
Dépenses mandatées	1 212,71 €
Recettes recouvrées	1 037,73 €
Résultats d'ordonnement	- 174,98 €
Reprise des résultats 2017	- €
Résultats bruts	- 174,98 €

Section d'investissement :

Opérations de l'exercice	Total
Dépenses mandatées	31 566,45 €
Recettes recouvrées	- €
Résultats d'ordonnement	- 31 566,45 €
Reprise des résultats 2017	168 624,76 €
Résultats bruts	137 058,31 €

Après avis favorable de la commission compétente,

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'affecter le résultat négatif de la section de fonctionnement en report à nouveau (D002) pour 174,98 €,

- d'affecter l'excédent de la section d'investissement en report à nouveau (R001) pour 137 058,31 €.

Budget Lotissement MIRAMION :

Considérant les éléments suivants du compte administratif 2018 :

Section de fonctionnement :

Opérations de l'exercice	Total
Dépenses mandatées	381 649,14 €
Recettes recouvrées	660 800,07 €
Résultats d'ordonnement	279 150,93 €
Reprise des résultats 2017	8 245,00 €
Résultats bruts	287 395,93 €

Section d'investissement :

Opérations de l'exercice	Total
Dépenses mandatées	265 532,57 €
Recettes recouvrées	- €
Résultats d'ordonnement	- 265 532,57 €
Reprise des résultats 2017	- 11 503,31 €
Résultats bruts	-277 035,88 €

Après avis favorable de la commission compétente,

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement 287 395,93 € en report à nouveau – R002
- d'affecter le déficit de la section d'investissement - 277 035,88 € en report à nouveau – D001

Pour extrait conforme
Fait à Saint-Jean de Braye, le 25 juin 2019
Pour le maire et par délégation,
l'adjointe déléguée
aux affaires et moyens généraux



Colette MARTIN-CHABBERT